

Préavis N°11-2024

Budget 2025

Préavis du Comité de Direction déposé au Conseil Intercommunal d'Enfance & Jeunesse dans sa séance du 4 décembre 2024.

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Nous vous présentons, ci-après, le budget pour l'exercice 2025 de notre Association. Il vous est soumis conformément à l'article 14 de nos statuts.

Préambule

L'Association Intercommunale Enfance & Jeunesse (EnJeu) a pour mission de répondre aux besoins de la scolarité obligatoire et de l'accueil de jour de Rolle et environs, ainsi que de gérer la bibliothèque intercommunale pour les 11 communes associées, à savoir : Bursinel, Bursins, Dully, Essertines-sur-Rolle, Gilly, Luins, Mont-sur-Rolle, Perroy, Rolle, Tartegnin et Vinzel. Les structures de la Fondation pour les centres de vie infantine de Rolle sont subventionnées par les Communes selon la Convention du Réseau AJERE dont elles sont membres. EnJeu et la Fondation CVE de Rolle procèdent de la même manière pour l'établissement de leur budget.

Le budget en annexe est construit autour de 2 chapitres ; le premier est consacré aux activités scolaires et à la bibliothèque, le second à l'accueil de jour.

Information générale

La masse salariale du personnel non conventionné a été augmentée de 2% pour prendre en considération l'Indice suisse des Prix à la Consommation (IPC) et réaliser un ajustement salarial. Le personnel éducatif bénéficie automatiquement de la mise à jour des tabelles de la Fédération vaudoise des Structures d'Accueil de l'Enfance (FSAE), comme prévu par notre règlement du personnel.

En 2023, le Comité de Direction (CODIR) s'est réuni à 23 reprises pour une moyenne de 3 heures de séance, ce qui démontre la grande implication du politique pour assurer le bon suivi d'une organisation intercommunale de la taille d'EnJeu.

Les points essentiels à relever :

- **Formation**

Au sein de l'administration d'EnJeu, une stratégie de formation a été élaborée pour 2025, axée sur trois priorités principales :

1. Améliorer la communication interne et externe afin de renforcer la cohésion et l'image de l'organisation ;

2. Renforcer les connaissances en cybersécurité, en adoptant les meilleures pratiques pour protéger nos systèmes et données ;
3. Développer les compétences des équipes RH et Finances pour faire face efficacement aux défis futurs.

Cette approche vise à préparer notre organisation aux enjeux stratégiques à venir en capitalisant sur ces axes clés.

- **Politique salariale**

Une étude d'équité salariale interne, suivie d'une comparaison des réalités salariales du marché pour le personnel non éducatif, ont été réalisées par un prestataire externe spécialisé. Les résultats de cette analyse ont mis en lumière la nécessité de revaloriser certains postes clés, notamment au sein du Conseil de Direction.

Le niveau de criticité de ce réaménagement salarial est important : sans ajustement, l'organisation risque de voir des collaborateurs occupant des postes stratégiques quitter leurs fonctions. Cela pourrait entraîner une "double peine" pour l'organisation, qui non seulement perdrait des collaborateurs essentiels, riches de l'historique de l'Association et dotés de compétences solides, mais devrait aussi adapter ces postes vacants aux exigences du marché actuel pour pouvoir les pourvoir. Ce contexte perturbe clairement le recrutement de la fonction de Responsable du secteur RH depuis deux ans, soulignant encore davantage l'urgence d'adresser la question des rémunérations pour assurer la stabilité et l'attractivité des postes au sein de l'organisation.

La mise en place d'une politique salariale juste et adaptée à la culture de l'Association est devenue indispensable pour assurer la pérennité et la sérénité de ses activités. Cette politique permettra de garantir un système de rémunération transparent et équitable pour l'ensemble des collaborateurs, tout en tenant compte des particularités et des valeurs de l'association.

- **Frais de réceptions et manifestations**

Une fête du personnel sera organisée courant 2025 afin de rassembler les employés d'EnJeu et de la Fondation et ainsi créer un environnement collaboratif et constructif avant leur intégration au sein de notre organisation au 1er janvier 2026.

- **Frais téléphoniques**

À la suite d'une analyse des frais de téléphonie fixe et mobile, plusieurs mesures d'optimisation ont été mises en œuvre. Ces actions ont permis d'obtenir une meilleure vision globale, de rationaliser la gestion de la téléphonie et d'établir des procédures d'attribution du matériel téléphonique. Cependant, une comparaison des solutions disponibles sur le marché a montré qu'il n'était pas possible de réduire davantage les coûts liés à la gestion téléphonique pour EnJeu.

Chapitre 1 – Activités scolaires et Bibliothèque

Introduction

Le budget en annexe est construit autour de 9 classifications fonctionnelles comprenant des charges et des revenus :

Compte 151 :	Bibliothèque
Compte 500 :	Administration des écoles
Compte 503 :	Patrouilleurs scolaires
Compte 504 :	Immobilier
Compte 511 :	Cantines scolaires
Compte 512 :	Ecoles primaires
Compte 513 :	Maupas
Compte 520 :	Ecoles secondaires
Compte 521 :	PPLS

Certaines de ces classifications font l'objet de commentaires plus précis, ci-après, pour souligner des points jugés significatifs par le CODIR.

Compte 151 – Bibliothèque

Le budget 2025 est en augmentation pour les raisons suivantes :

- 0.6 ETP supplémentaire pour le recrutement d'un-e spécialiste en information documentaire en faveur du public (hors scolaire). Un audit a été réalisé en 2024, à la demande du CODIR, par l'organe BiblioSuisse, qui souligne dans ses conclusions :

« La demande d'un 0.6 ETP n'est pas usurpée, sachant que les normes suisses pour les bibliothèques publiques recommandent à minima 3 ETP pour une bibliothèque desservant 10'000 habitants, [...] (2,5 ETP actuels à la bibliothèque intercommunale de Rolle et environs pour environ 15'000 habitants). Le pourcentage actuel de la bibliothèque publique de Rolle et environs étant bien inférieur aux normes, nous ne pouvons que recommander l'augmentation de son effectif. »
- Evénement pour les 10 ans de la bibliothèque
Il a été prévu un montant de CHF 6'000.- pour des animations et communications spécifiques pour souligner comme il se doit les 10 ans de la bibliothèque.

Avec l'ajout d'un 0.6 ETP supplémentaire pour 2025 (et sans compter les frais liés aux 10 ans de la bibliothèque), le budget de la bibliothèque de Rolle et environs s'aligne sur les dépenses moyennes courantes des bibliothèques en 2023, selon l'Office Fédéral de la Statistique (OFS).

Compte 500 – Administration des écoles

Le total du budget 2025 est en augmentation par rapport au budget 2024.

L'augmentation du traitement du personnel s'explique par le développement de notre Association nécessitant du personnel supplémentaire.

- 0.3 ETP pour le secteur Ressources Humaines

Ces ressources supplémentaires permettront de financer un poste d'Assistant-e de Sécurité au Travail et Protection de la Santé (STPS), dont la mission sera de coordonner les bonnes pratiques au sein des différents secteurs de l'Association. Ce poste, recommandé par Unisanté, s'inscrit en cohérence avec les démarches entreprises depuis 2022 avec ce mandataire, dans le cadre de l'accompagnement à la mise en place des mesures de santé et de sécurité au travail.

- 1 ETP pour le secteur Administration et Projets

Ce secteur gère actuellement l'envoi de plus de 900 factures par mois aux familles de la région. Le nouveau poste sera créé au sein d'un secteur qui évoluera d'un secteur destiné à l'Accueil de Jour (AJ) à un secteur transverse couvrant l'ensemble des activités administratives de l'Association. Il permettra :

- d'absorber la charge supplémentaire qui a résulté de la création de 96 nouvelles places depuis 2022 (générant ainsi environ 200 gestions de dossiers supplémentaires) ;
- de rapatrier certaines tâches actuellement assumées dans le secteur des Finances ;
- d'assurer le tuilage de tâches en prévention du départ à la retraite de deux collaboratrices en 2026 ;
- d'assumer de nouvelles missions qui ont découlés de la consolidation de la gestion des dossiers numériques et physiques pour EnJeu (archives-procédures).

- 0.2 ETP pour le secteur Accueil de Jour

Ces ressources supplémentaires sont indispensables pour répondre aux importants besoins du secteur et apporter un relai nécessaire au Responsable du secteur. Il est à noter que la charge liée à l'obtention des subventions est croissante.

- 0.3 ETP pour le poste de Spécialiste IT

Ces ressources sont indispensables pour pérenniser le poste de Spécialiste IT chez EnJeu, ce qui porterait le poste à 0.8 ETP. L'organisation fait face à de nombreux défis informatiques, notamment en matière de cybersécurité, de gestion globalisée, de formation interne, de dépannage et de développement d'outils IT. Actuellement, le Spécialiste IT doit gérer l'ensemble de l'infrastructure informatique pour 220 collaborateurs, avec l'augmentation prévue à 80 nouveaux collaborateurs en janvier 2026. Le taux initial de 0.5 ETP s'est révélé insuffisant pour répondre à cette charge de travail importante.

De plus, le marché du travail a montré qu'il est impossible de recruter un Spécialiste IT à un taux aussi bas pour un poste aussi exigeant. Le renforcement de ce poste est donc crucial pour assurer la continuité des opérations et la mise en place des solutions informatiques nécessaires à la bonne marche de l'organisation.

- 1 ETP pour un salaire d'apprenti-e

En 2023, nous avons choisi de ne pas accueillir d'apprenti, préférant nous concentrer sur la consolidation de notre Association. Aujourd'hui, nous sommes prêts à encadrer un-e apprenti-e et considérons que notre environnement de travail est favorable pour lui offrir une expérience enrichissante.

Personnel administratif - compte 500 et compte 730						
Fonction	Budget 2025			Budget 2024		
	ETP %	Scolaire %	Accueil de Jour %	ETP %	Scolaire %	Accueil de Jour %
Direction	100	40	60	100	40	60
Assistante Direction	80	32	48	100	40	60
RH	340	136	204	310	124	186
Comptabilité	300	120	180	320	128	192
Administration & Projet	170	68	102	70	28	42
Adjointe Scolaire	80	80	0	80	80	0
Référent Administratif Scolaire yc Devoirs surveillés	40	40	0	40	40	0
Adjoint Accueil de Jour	100	0	100	100	0	100
Référente Administrative Accueil de Jour	70	0	70	50	0	50
Réception	50	20	30	50	20	30
Administration - liste d'attente et gestion des apprentis	20	0	20	20	0	20
Informatique	80	32	48	50	20	30
Responsable Technique	100	40	60	100	40	60
Apprenti	100	40	60			
Total	1 630	648	982	1 390	560	830

20 employés pour un total de 16,30 ETP.

Ouverture d'une nouvelle mission de chargé de communication :

Un montant global (500 et 730) de CHF 10'000.- a été budgétisé en 2025 pour mener à bien les différentes actions liées à notre stratégie de communication.

Compte 504 – Immobilier

Comme annoncé dans le préavis du budget 2024, un emprunt de CHF 10'000'000.- est à renouveler en novembre 2024. Afin de permettre l'estimation au plus proche pour 2025, il a été calculé une moyenne sur les taux d'emprunt du mois d'août 2024 à 1.40%.

L'amortissement pour les panneaux photovoltaïques installés sur le bâtiment provisoire du site scolaire du Martinet à Rolle a été ajouté au budget 2025.

Compte 511 – Cantines scolaires

Le budget 2025 enregistre très peu de variations en comparaison à 2024.

Compte 512 – Ecoles primaires

- 0.3 ETP supplémentaire pour le secteur conciergerie

Le traitement des concierges doit être pris en compte globalement avec le compte 520. L'augmentation des ETP a été allouée aux comptes 512 et 520. Cette enveloppe vise d'une part, à augmenter de 0.2 ETP l'équipe de conciergerie afin de permettre le développement de services complémentaires, tels que de petites réparations et du bricolage, réduisant ainsi le recours à des prestataires externes.

D'autre part, 0.1 ETP a été prévu sur recommandation d'Unisanté, pour assurer la gestion de la santé et sécurité au travail dans ce secteur sensible, en collaboration avec le secteur RH. Cette gestion portera notamment sur la sécurité liée à l'utilisation de produits chimiques et les risques d'accidents inhérents à la profession.

- 0.6 ETP pour un nouveau poste de Conseiller-ère Ecole-Famille

Déjà en place dans de nombreux arrondissements scolaires voisins (Gland, Nyon, Le Vaud, Prangins, etc.) cette fonction en mains communales se situe à l'intersection de la vie familiale et scolaire de l'enfant. Elle offre un soutien précieux à l'école en prenant le relais dans le cadre de situations sensibles touchant des familles souvent précarisées. Ce rôle hors périmètre scolaire permet d'orienter les familles vers les divers organismes de soutien présents dans le canton. Actuellement, ces familles ne bénéficient d'aucune aide de la part de l'école en raison du manque de ressources, ce qui pénalise considérablement les enfants concernés. Ce passage de relais contribue au bon déroulement de la vie scolaire de l'enfant.

Compte 520 – Ecoles secondaires

Traitement concierge : voir commentaire sous compte 512.

Compte 521 – PPLS (Psychologie, Psychomotricité, Logopédie en milieu Scolaire)

En 2025, le PPLS continuera d'occuper les locaux supplémentaires situés aux Uttins, comme c'est le cas actuellement, ce qui explique l'augmentation des coûts entre 2024 et 2025. Pour rappel, le Canton a revu à la hausse les ETP pour l'ensemble des PPLS du Canton afin de répondre aux besoins croissants de la population scolaire.

Annexe chapitre 1

Budget 2025 Activités scolaires et Bibliothèque.

Chapitre 2 – Accueil de Jour

Introduction

Les points essentiels à relever sont les suivants :

- La capacité d'accueil du Prieuré à Perroy a augmenté de 12 places à la rentrée 2024, ces chiffres sont à adapter pour une année entière sur 2025 ;
- La crèche Les Petits Bouchons à Luins sera ouverte sur toute l'année 2025 (ouverture le 14 octobre 2024) ;
- La participation des parents a été évaluée sur la base des 6 premiers mois de l'année 2024 ;
- Le taux de subventionnement de la Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants (FAJE) a augmenté de 0.5% soit pour couvrir 32.5% des salaires de la direction et des éducateurs, charges sociales incluses ;
- Afin de pouvoir pallier les absences des éducateurs-trices qui doivent être obligatoirement remplacé-e-s, et suite à une analyse réalisée à ce sujet, il s'avère nécessaire d'engager un-e remplaçant-e fixe supplémentaire pour l'ensemble des structures. En conséquence, le traitement du personnel auxiliaire-éducateurs-trices est en augmentation dans chaque structure. Nous devrions cependant voir baisser le budget lié au personnel remplaçant « sur appel », remplacement qui sera prioritairement couvert par ce nouveau poste.

Le budget annexé est construit autour de 17 classifications fonctionnelles comprenant des charges et des revenus pour les structures d'**EnJeu** :

Compte 730 :	Accueil de Jour
Compte 731 :	Accueil Familial de Jour (AFJ)
Compte 732 :	Crèche de Bellefontaine
Compte 733 :	UAPE La Petite Poste
Compte 734 :	UAPE de Bellefontaine
Compte 735 :	UAPE Le Cygne
Compte 736 :	Jardin d'enfants Le Cygne
Compte 737 :	UAPE La Grande Echelle
Compte 738 :	UAPE Les Vents d'Ange
Compte 740 :	Accueil 7-8P
Compte 741 :	Crèche Les Petits Bouchons
Compte 742 :	UAPE Le Prieuré

Et pour les structures de la **Fondation pour les CVE de Rolle** :

Compte 001 :	Crèche La Barcarolle
Compte 002 :	Crèche La Girolle
Compte 003 :	UAPE La Barcarolle
Compte 004 :	UAPE Arc-en-Ciel
Compte 005 :	UAPE Bande'Rolle

Certaines de ces classifications font l'objet de commentaires plus précis, énumérés ci-après, pour souligner des points jugés significatifs par le Comité de Direction.

Places d'accueil

Type d'accueil	Genre de structure	Nom de la structure	Lieu	Places d'accueil autorisées		
				2025	2024	2023
Pré-scolaire	Crèches	Bellefontaine	Mont-sur-Rolle	44	44	44
		La Barcarolle *	Rolle	66	66	66
		La Girolle *	Rolle	44	44	44
		Les Petits Bouchons	Luins	22	22 (dès le 14.10.24)	-
	Jardin d'enfants	Le Cygne	Rolle	15	15	15
	Sous-total préscolaire			191	191	169
Parascolaire	UAPE	Bellefontaine	Mont-sur-Rolle	12	12	12
		La Barcarolle *	Rolle	36	36	36
		Arc-en-Ciel *	Rolle	48	48	48
		Annexe La Bande'Rolle *	Rolle	45	45	45
		Le Cygne	Rolle	24	24	24
		La Grande Echelle	Mont-sur-Rolle	36	36	36
		L'Annexe de la Grande Echelle	Mont-sur-Rolle	15	15	15
		La Petite Poste	Dully	36	36	36
		Le Prieuré	Perroy	48	36 +12 (dès août 2024)	36
		Les Vents d'Anges	Gilly	36 +15 (dès 15h)	36 +15 (dès 15h)	36 + 15 (dès 15h) dès août 2023
	Centre socioculturel	Le Sésame (le dispositif a cessé dès août 2024 et les 7-8P sont accueillis auprès d'une autre structure)	Rolle	-	18	18
	Dispositif 7-8P	Accueil 7-8P	Rolle	12	-	-
	Sous-total parascolaire			363	369	357
Pré-Parascolaire	Accueil en Milieu Familial	Accueil Familial de Jour	Tout le Réseau	237	237	237
Total places d'accueil autorisées				791	797	763

* gérées par la Fondation

Structures d'EnJeu

Compte 730 – Accueil de Jour

Pour rappel, le réseau doit remplir des conditions telles que définies par la Loi de l'Accueil de Jour des Enfants (LAJE) à l'art. 31 pour être reconnu par la FAJE. Une fois cette reconnaissance validée pour la durée du plan de reconnaissance prévu par la FAJE, le réseau bénéficie des subventions de la FAJE. Il est le seul répondant vis-à-vis de celle-ci. Une structure doit obligatoirement être affiliée à un réseau pour obtenir une subvention FAJE. Raison pour laquelle les subventions FAJE sont introduites et présentées sous le compte 730.

Pour obtenir une subvention de la part de l'Office Fédéral des Assurances Sociales (OFAS), la structure lui adresse directement sa demande et reçoit la subvention sans l'intermédiaire du réseau.

Se référer aux explications du compte 500 - Administration des écoles pour l'augmentation du traitement du personnel (réparti 40% scolaire-60% AJ).

- 0.6 ETP pour un nouveau poste de Coordinateur à l'inclusion (poste subventionné à 80% par l'organisme subventionneur, la FAJE).

Ce poste est ajouté au compte 730. Si la fonction de Conseiller Ecole-Familles agit à l'intersection de la vie familiale et scolaire de l'enfant et fait le lien avec les organismes de soutien, le poste de Coordinateur à l'inclusion s'investit quant à lui directement sur le terrain auprès des équipes éducatives (AJ et AFJ). Les missions de l'accueil collectif de jour, telles que définies par la LAJE, ont notamment une visée sociale et préventive. Elles tendent à promouvoir l'égalité des chances et à faciliter l'intégration sociale des enfants. En apportant des solutions concrètes, une écoute attentive et des stratégies adaptées, le coordinateur à l'inclusion contribue à l'amélioration des pratiques éducatives, tout en apportant du soutien à des équipes parfois à bout de ressources.

Compte 731 - Accueil Familial de Jour (AFJ)

Notre réseau perçoit des subventions de la FAJE à hauteur de 12% de la masse salariale des Accueillantes en Milieu Familial (AMF), ce qui représente 2% supplémentaire par rapport aux subventions perçues en 2024. Le montant résultant de ces 2% est destiné à soutenir les démarches de notre choix visant à l'amélioration des conditions de travail de notre secteur de l'AFJ.

Ce budget prévoit une enveloppe supplémentaire spécifiquement allouée à la revalorisation de ce secteur conformément à la volonté du CODIR. Dans le cadre de notre démarche d'amélioration continue de la qualité d'accueil, nous avons initié une politique de formation dédiée aux accueillantes en milieu familial. Cette initiative a pour ambition de renforcer leurs compétences tant sur le plan pédagogique que relationnel. Elle vise à soutenir un environnement de qualité, tout en promouvant une approche professionnelle centrée sur l'épanouissement des enfants et respectueuse de leurs besoins. Dispensées par des formateurs qualifiés, ces formations jouent un rôle clé pour garantir des prestations à la hauteur des attentes des parents et des autorités.

Compte 732 – Crèche de Bellefontaine (Mont-sur-Rolle)

Aucun changement.

Compte 733 – UAPE La Petite Poste (Dully)

Aucun changement.

Compte 734 – UAPE de Bellefontaine (Mont-sur-Rolle)

Aucun changement.

Compte 735 - UAPE Le Cygne (Rolle)

Aucun changement.

Compte 736 - Jardin d'enfants Le Cygne (Rolle)

Aucun changement.

Compte 737 – UAPE La Grande Echelle (Mont-sur-Rolle)

Séparation comptable distincte entre l'UAPE de la Grande Echelle incluant l'Annexe à Mont-sur-Rolle et Le Prieuré à Perroy (compte 742).

Compte 738 – UAPE Les Vents d'Anges (Gilly)

Aucun changement.

Compte 740 – Accueil 7-8P (Rolle)

L'accueil ne se fait plus au Sésame, les élèves de 7-8P sont accueillis au Crock'n'Rolle sur le temps de midi par du personnel engagé par EnJeu et au sein d'une structure parascolaire sur l'après-midi. Dès lors, le coût global est diminué ; en revanche, les subventions de la FAJE sont dorénavant perçues uniquement pour l'accueil de l'après-midi en structure parascolaire, si les parents désirent un encadrement.

Compte 741 – Crèche Les Petits Bouchons (Luins)

Ouverte en 2024, cette crèche effectuera sa première année entière en 2025.

Compte 742 – UAPE Le Prieuré (Perroy)

Depuis 2024, l'UAPE est une entité séparée de la Grande Echelle dans les comptes. Depuis la rentrée d'août 2024, la capacité d'accueil a augmenté de 12 places ; ces places sont comptabilisées sur toute l'année 2025.

Structures de la Fondation

Compte 001 – Crèche La Barcarolle

Aucun changement.

Compte 002 – Crèche La Girolle

Aucun changement.

Compte 003 – UAPE La Barcarolle

Aucun changement.

Compte 004 – UAPE Arc-en-Ciel

Aucun changement.

Compte 005 – UAPE Bande’Rolle

L’augmentation du budget relatif à l’UAPE la Bande’Rolle s’explique par plusieurs facteurs :

- Les frais de repas sont basés sur les frais effectifs des 6 premiers mois. Au budget 2024, le montant des frais de repas a été sous-estimé ;
- La participation des parents basées sur les 6 premiers mois est en diminution ;
- L’aide au démarrage de l’OFAS est dégressive pour cette 3^e et dernière année.

Annexe chapitre 2

Budget 2025 Accueil de Jour.

Conclusion

En conclusion, le Comité de Direction d'Enfance & Jeunesse vous demande, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil Intercommunal d'Enfance & Jeunesse

- Dans sa séance du 4 décembre 2024, vu le préavis N° 11-2024 Budget 2025 approuvé par le Comité de Direction dans sa séance du 30 septembre 2024.
- Entendu le rapport de la Commission des Finances.
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour.

Décide :

- D'approuver le budget 2025 de l'Association Intercommunale de Rolle et environs Enfance & Jeunesse tel que présenté.

Ainsi adopté par le Comité de Direction, dans sa séance du 30 septembre 2024, pour être soumis à l'approbation du Conseil Intercommunal.

Enfance & Jeunesse



Sylvie Mery
Présidente



Isabelle Houmard
Directrice